

CC002955 - 23 - CP 16/10/2023 - FAAT-EAC - AUDIOVISUEL

Commission permanente

Date du vote : 16-10-2023

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

KDI08875 23 - F - CLAIR OBSCUR - FAAT-EAC

Nombre de dossiers 1

Observation :

FAAT - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - FONCTIONNEMENT

IMPUTATION : 65 311 6574 0 P121

PROJET : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Nature de la subvention :

 CLAIR OBSCUR										2023
5 Rue de Lorraine 35000 Rennes FRANCE										ACL00137 - D3526021 - KDI08875
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision	
Rennes	<u>Mandataire</u> - Clair obscur	la résidence audiovisuelle au collège Marie Curie à Laillé avec la réalisatrice Frédérique Odye, pour l'année scolaire 2023-2024	FON : 105 375 €		€	FORFAITAIRE	5 000,00 €	5 000,00 €		

Total pour le projet : DIFFUSION AUDIOVISUELLE

Total pour l'imputation : 65 311 6574 0 P121

TOTAL pour l'aide : FAAT - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE - FONCTIONNEMENT

		5 000,00 €	5 000,00 €	
		5 000,00 €	5 000,00 €	
		5 000,00 €	5 000,00 €	

Total général :

		5 000,00 €	5 000,00 €	
--	--	-------------------	-------------------	--

Éléments financiers

Commission permanente
du 16/10/2023

N° 48613

Dépense(s)

Réservation CP n°20005

Imputation

65-311-6574-0-P121

Subventions de fonctionnement aux associations et autres org

Montant crédits inscrits

3 121 906 €

Montant proposé ce jour

5 000 €

TOTAL

5 000 €